



# Atelier N°3

Comment préserver le littoral ?  
Espaces à identifier, localiser et protéger

# Objectifs de l'atelier : préserver les qualités du littoral martiniquais

**Deux grandes notions sur lesquelles il faut s'entendre:**

- les coupures d'urbanisation
- les espaces remarquables et caractéristiques du littoral

**Une urgence dans la réflexion sur le devenir du littoral :**

- Aujourd'hui, peu de documents de planification appliquent ces notions de façon précise et concrète
- Favoriser une bonne déclinaison de la loi dans les documents d'urbanisme à travers un exercice collectif utile à la planification

**Un moment d'échange pour mettre en commun des connaissances :**

- Accumuler de l'information pour préparer le séminaire InterSCoT-SAR de juin 2017.

# Pourquoi identifier et localiser ces espaces?

## Ce qui est en jeux :

- l'étalement urbain et la disparition de la spécificité des villages et bourgs
- la dégradation des paysages
- la perte de diversité biologique
- le morcellement des unités agricoles

## Les objectifs à atteindre :

- Reconnaître les espaces naturels et agricoles (remarquables et caractéristiques) du littoral pour les préserver, les gérer et les valoriser
- Définir les coupures d'urbanisation ouvertes sur le rivage et préciser leurs vocations pour mieux cadrer le développement urbain

# S'appuyer sur la loi : rappel du code de l'urbanisme

par l'ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015

La loi impose aux SCoT et PLU de prévoir des espaces naturels présentant le caractère d'une coupure d'urbanisation. Elle impose aussi une protection des espaces remarquables et caractéristiques du littoral.

## L'article 121-22 stipule que :

Les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme doivent prévoir des espaces naturels présentant le caractère d'une coupure d'urbanisation.

## L'article 121-23 stipule que :

Les documents et décisions relatifs à la vocation des zones ou à l'occupation et à l'utilisation des sols préservent les espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral, et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques. Un décret fixe la liste des espaces et milieux à préserver, comportant notamment, en fonction de l'intérêt écologique qu'ils présentent, les dunes et les landes côtières, les plages et lidos, les forêts et zones boisées côtières, les îlots inhabités, les parties naturelles des estuaires, des rias ou abers et des caps, les marais, les vasières, les zones humides et milieux temporairement immergés ainsi que les zones de repos, de nidification et de gagnage de l'avifaune désignée par la directive 79/409 CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

## L'article 121-50 stipule que :

Le décret prévu à l'article [L. 121-23](#) comporte également, en fonction de l'intérêt écologique qu'ils présentent, les récifs coralliens, les lagons et les mangroves.

## L'article 121-27 stipule que :

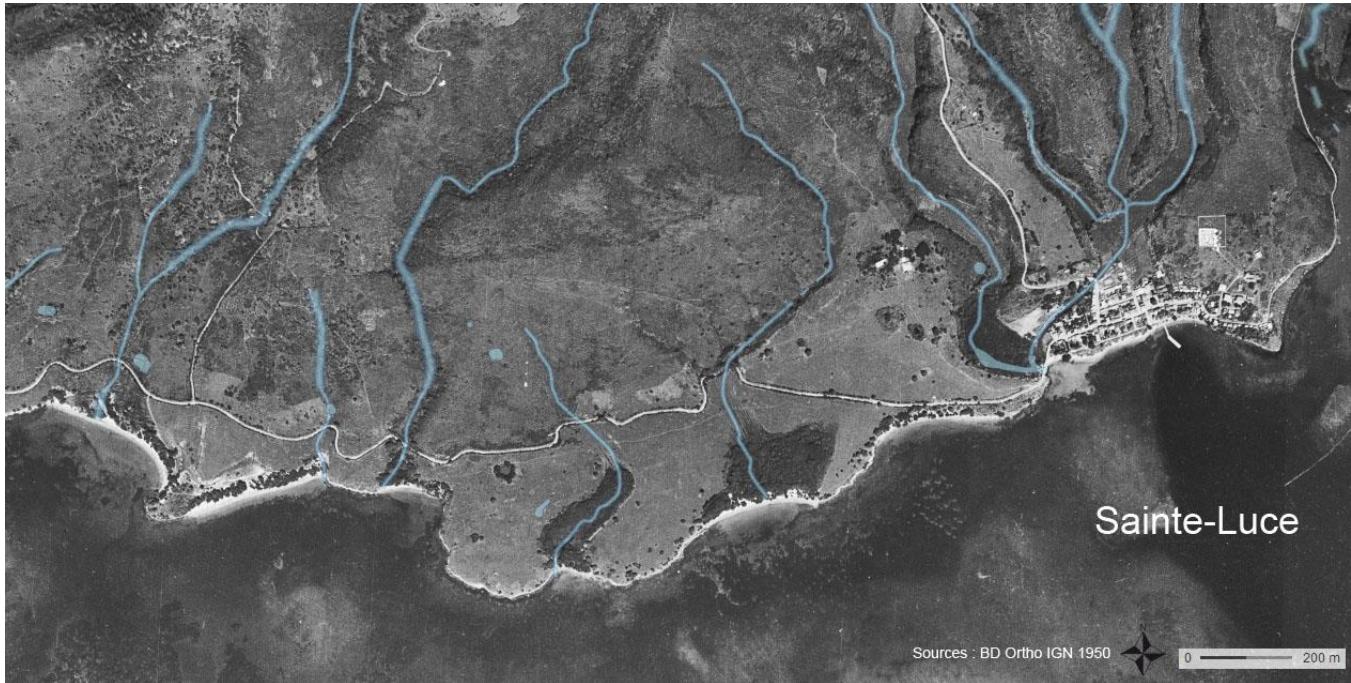
Le plan local d'urbanisme classe en espaces boisés, au titre de l'article L. 113-1, les parcs et ensembles boisés existants les plus significatifs de la commune ou du groupement de communes, après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

## L'article 121-42 stipule que :

Des espaces naturels ouverts sur le rivage et présentant le caractère d'une coupure d'urbanisation sont ménagés entre les zones urbanisables.

## L'article 121-43 stipule que :

Les constructions et aménagements sur les pentes proches du littoral sont interdits quand leur implantation porte atteinte au caractère paysager des mornes.



Pour habiter de façon  
harmonieuse notre littoral :

Quelle alternance entre  
espaces urbanisés et  
espaces naturels/agricoles?

# Déroulé de l'atelier

- Introduction par l'animateur (10 minutes)
- Brainstorming sur les notions essentielles (20 minutes)
- Explication de l'exercice cartographique par l'animateur (5 minutes)
- Travail sur cartes (1 heure) en sous-groupes de 5 à 6 personnes par commune
- Restitution par une personne du sous-groupe + ressenti global sur l'exercice (10 minutes par sous-groupe)
- Synthèse globale des animateurs (10 minutes par animateur).

# 1) Brainstorming

- Pour vous, qu'est-ce qu'une coupure d'urbanisation?
- Pour vous, qu'est-ce qu'un espace remarquable ou caractéristique du littoral ?

## 2) Travail en sous groupe

Exemple de sites d'études :

- SCoT Cap Nord
- Sainte-Luce
- Trinité
- Schoelcher
- Le Carbet

Documents utiles :

- Carte IGN (2016)
- Ortho Photo
- Carte du SAR-SMVM de la commune
- Photos
- Cadastre / Bâti
- Occupation du sol
- Protections naturelles
- Synthèse du P.A.D.D
- Risques naturels
- Trame verte et Bleue
- 50 pas géométriques

Supports et accessoires :

- Fond IGN
- Marqueurs
- Crayons

Identifiez les espaces remarquables et les coupures d'urbanisations

# Identification des espaces remarquables et caractéristiques

## Fiche méthodologique

### Identité de l'espace n°

Nom de la commune	
Nom de l'espace	
Nature de l'espace	

### Spécificités de l'espace

Aspect paysager	
Intérêt patrimonial naturel/culturel	
Intérêt écologique	
Equilibres biologiques	

### Protections, classements

Nombres de protections	
Quelles protections?	

# Identification des espaces remarquables et caractéristiques

## Fiche méthodologique

### Critères de durabilité

Rare ou commun?	
Fragile ou fort?	
Quelles dynamiques?	
Des pression d'urbanisation?	
Des conflits d'usages?	

Hiérarchisation des enjeux



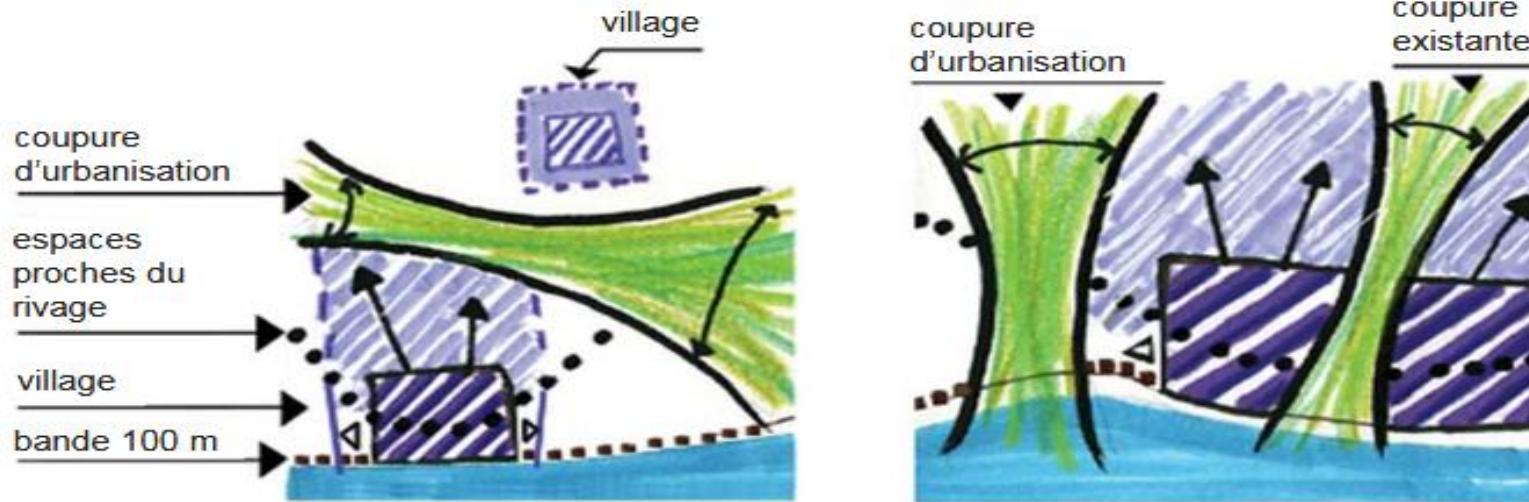
Placez le curseur

<b>Préservation</b>
<b>Gestion</b>
<b>Valorisation</b>

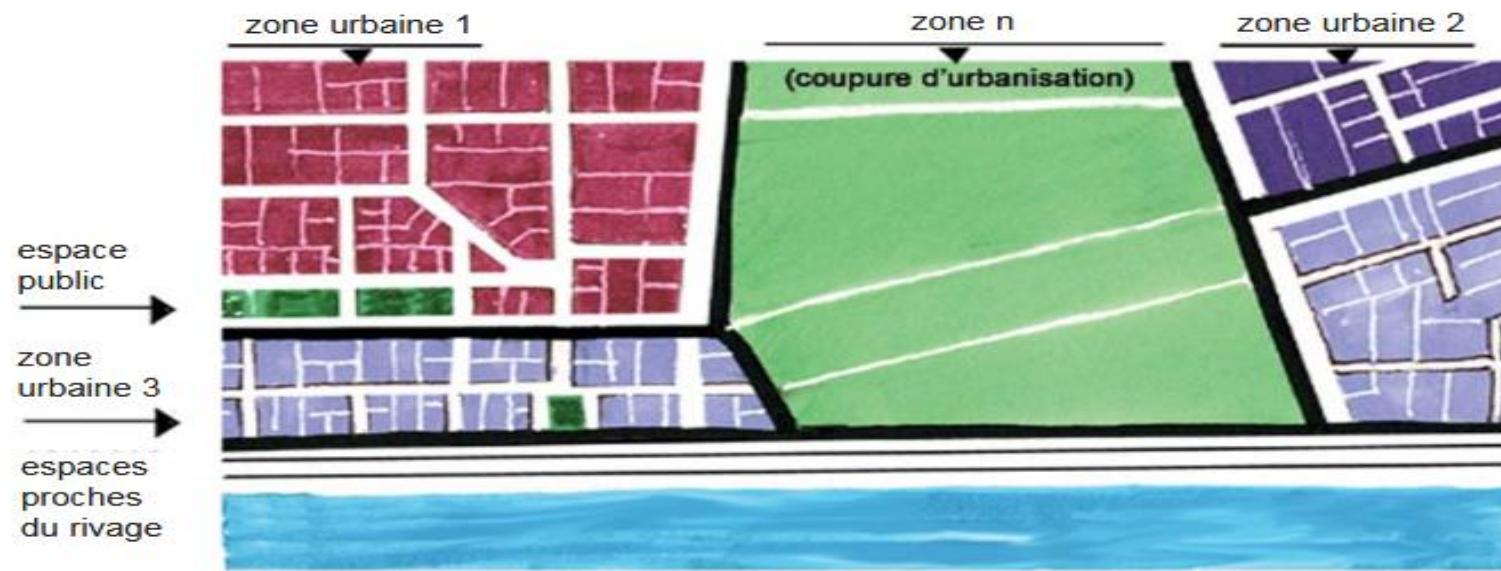


	Forte	Médiane	Légère

## SCOT : orientations à grande échelle



## PLU : délimitation à la parcelle



# Identification des coupures d'urbanisation

## Fiche méthodologique

### Identité de la coupure d'urbanisation n°

Nom de la commune	
Nom du lieu dit	
Coupure entre..... et entre.....	

### Vocations de la coupure d'urbanisation

Gestion des risques	
Préservation de la biodiversité	
Participation à la Trame verte et bleue	
Usages touristiques/ récréatifs	
Maintien d'un paysage caractéristique	
Maintien d'espaces agricoles	

# Identification des coupures d'urbanisation

## Fiche méthodologique

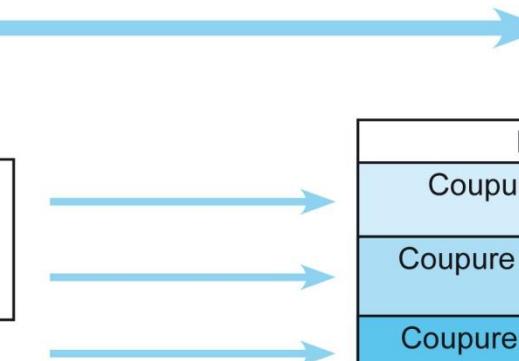
### Critères de durabilité

Fragile ou fort?	
Quelles dynamiques?	
Des pression d'urbanisation?	
Des conflits d'usages?	

Hiérarchisation des enjeux

Placez le curseur

A quelle échelle faire exister la coupure d'urbanisation?



Echelle	Documents de planification
Coupure communale	PLU
Coupure intercommunale	PLUI - SCoT
Coupure départementale	SMVM

### 3) Restitution par groupe

Présentation des cartographies / schémas et justification des choix

Réaction des participants à la suite de chaque présentation

### 4) Synthèse des animateurs